

Carte Visa⁺ Affaires RBC[®]

Un outil plus performant pour faire des affaires



Banque Royale



Une gestion des dépenses simplifiée



Nous sommes heureux de vous présenter la carte Visa Affaires RBC – un moyen souple et pratique de gérer vos dépenses. Vous pouvez compter sur votre nouvelle carte Visa Affaires RBC pour simplifier le paiement, la gestion et le suivi de vos achats d'entreprise.

Votre carte Visa Affaires RBC vous offre l'accès à des fonds, en tout temps, aux GAB et par téléphone, et est acceptée dans plus de 200 pays dans le monde. Elle vous offre également des modes de paiement souples et des rabais spéciaux. Vous bénéficierez également de l'assurance Couverture-achat et garantie allongée¹ pour vos achats, de même que des services d'urgence pour les voyageurs, et plus encore.

Vous trouverez dans ce guide tout ce que vous devez savoir sur votre carte Visa Affaires RBC. En outre, une liste des numéros de téléphone importants figure au verso.



Accès à des fonds

Vous pouvez utiliser votre carte Visa Affaires RBC pour accéder à vos fonds, partout et en tout temps, de plusieurs façons pratiques† :

- Utilisez votre carte pour effectuer des achats partout dans le monde où la carte Visa est acceptée, notamment en ligne, par téléphone et dans des millions de points de vente au détail.
- Réglez des achats en ligne au moyen de votre carte.
- Établissez des paiements préautorisés pour toutes vos factures et profitez de la commodité de n'avoir qu'un seul paiement chaque mois, porté à votre compte Visa Affaires RBC.
- Accédez à des avances de fonds allant jusqu'à 500 \$ CA par jour (jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible) à tout guichet automatique bancaire (GAB) dans le monde où le logo Visa est affiché.

Si vous voyagez ou prévoyez utiliser la fonction d'avance de fonds de votre nouvelle carte Visa Affaires, assurez-vous d'activer votre numéro d'identification personnel (NIP). Si vous n'avez pas de NIP de RBC Banque Royale®, passez simplement à une succursale RBC Banque Royale. Il ne faudra que quelques minutes pour vous aider à créer un NIP.

Sécurité et protection

Cartes perdues ou volées

Dès que vous constatez la disparition de votre carte, appelez au numéro indiqué ci-dessous. N'oubliez pas de vous identifier en tant que titulaire d'une carte Visa Affaires RBC durant votre appel. Le Centre des cartes annulera votre carte perdue ou volée et vous émettra une carte de remplacement qui vous sera postée.

Cartes perdues ou volées en Amérique du Nord :

1-800 ROYAL® 1-2 (1 800 769-2512)

Responsabilité zéro pour le titulaire

Aujourd'hui, une protection contre l'utilisation non autorisée de votre carte, en personne ou en ligne, est absolument essentielle. Soyez assuré que toutes les opérations sont sécurisées et que vous serez protégé par la politique Responsabilité zéro. Vous ne serez donc pas tenu responsable des frais engagés frauduleusement, dans la mesure où vous prenez des précautions raisonnables pour protéger votre NIP et votre carte, tel qu'il est indiqué dans votre Convention régissant l'utilisation de la carte Visa Affaires RBC.

Puce électronique et NIP pour le niveau de sécurité le plus élevé

Votre carte Visa Affaires RBC est munie de la technologie de la carte à puce avec NIP à la fine pointe du progrès qui vous protège contre la contrefaçon et la fraude par carte, puisque la micropuce intégrée est chiffrée et pratiquement impossible à reproduire.

Changer son NIP ? Rien de plus simple !

Votre NIP est une caractéristique clé pour la sécurité de vos opérations. Il est **très important de ne pas oublier votre NIP** et de ne le divulguer à personne. N'hésitez pas à modifier ou à rétablir votre NIP en tout temps, à une succursale ou à un GAB de RBC Banque Royale.

Visa payWave⁺

Cette caractéristique sans contact vous permet de régler vos achats sans avoir à glisser ou à insérer votre carte dans les établissements acceptant Visa payWave. Voilà un moyen rapide, commode et sécuritaire de régler vos petits achats de tous les jours.

Assurances pratiques pour être tranquille

Comme titulaire de la carte, vous pouvez bénéficier automatiquement de la protection avantageuse de l'assurance Couverture-achat et garantie allongée lorsque vous utilisez votre carte Visa Affaires RBC pour régler vos achats.



Couverture-achat et garantie allongée¹

Les achats réglés avec votre carte Visa Affaires RBC sont automatiquement protégés contre la perte, le vol ou les dommages jusqu'à 90 jours suivant la date d'achat. La garantie allongée double la période de garantie canadienne originale du fabricant jusqu'à une année supplémentaire. Veuillez conserver vos factures pour le cas où vous auriez à demander un règlement.

Assujettie aux modalités de la police. Consultez le livret des assurances ci-joint pour connaître tous les détails de cette couverture.

Pour toutes questions ou réclamations, communiquez avec Assistance aux Assurés, sans frais, au 1 800 533-2778.

Pour les appels de l'extérieur du Canada ou des États-Unis, appelez à frais virés au 905 816-2581.

Services aux voyageurs

Lorsque vous vous déplacez hors de votre province, Assistance aux Assurés Inc. (« Assistance aux Assurés ») vous offre une gamme de services inestimables au cas où vous seriez confronté à des situations imprévues, à des urgences médicales ou si vous avez besoin d'assistance juridique. Assistance aux Assurés est à votre disposition pour répondre à vos questions ou demandes de règlement concernant les assurances décrites dans ce guide et les services d'urgence suivants.

Vous pouvez joindre Assistance aux Assurés, en tout temps, au **1 800 533-2778** de partout au Canada et aux États-Unis, ou à frais virés au **905 816-2581** de l'extérieur du Canada ou des États-Unis.

Assistance voyage avant le départ

Avant de partir en voyage, n'hésitez pas à téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des renseignements utiles tels que les précautions recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, les conditions météorologiques dans les grandes villes du monde entier, les taux de change ainsi que les exigences en matière de vaccination et de visa.

Billets d'avion et avances de fonds en cas d'urgence

Si vous perdez votre carte ou êtes victime d'un vol pendant un voyage n'importe où dans le monde, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir des fonds d'urgence ou des billets d'avion. Les fonds d'urgence seront débités de votre compte au même titre qu'une avance* de fonds et les billets d'avion seront facturés comme des achats.

Service d'aide juridique

Si vous avez besoin de conseils juridiques pendant un séjour à l'étranger, vous pouvez téléphoner à Assistance aux Assurés pour obtenir les noms d'avocats, d'ambassades et de consulats aptes à vous aider². Assistance aux Assurés peut aussi prendre les dispositions nécessaires pour que des fonds soient transférés directement dans votre compte si vous devez payer une caution ou une avance sur honoraires à un conseiller juridique. Le choix final du fournisseur de services juridiques vous appartiendra.

Plus de produits à la disposition de votre entreprise

Pour des conseils supplémentaires et des renseignements pratiques, nous publions une série de guides qui vous aideront à franchir toutes les étapes de la croissance de votre entreprise. Parmi les nombreux sujets traités, vous y trouverez le marketing, le financement, l'exportation et plus encore. Rendez-vous au www.rbcbanqueroiyale.com/leguide dès aujourd'hui.

Pour en savoir davantage au sujet des nombreux produits et services pour l'entreprise offerts par RBC Banque Royale, renseignez-vous auprès de n'importe quelle succursale RBC Banque Royale, rendez-vous au www.rbcbanqueroiyale.com/entreprises ou composez le **1-800 ROYAL 2-0** pour parler à un conseiller en affaires.

Service à la clientèle RBC Banque Royale

Renseignements au sujet de la carte

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

Cartes perdues ou volées, en tout temps

Au Canada et aux États-Unis : 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512)

International : (code d'accès) 800 ROYAL 5-2-3
(code d'accès) (800 769-25523)

À frais virés : 416 974-7780

Si vous préférez ne pas avoir accès à vos comptes par téléphone, composez le 1-800 ROYAL 1-2 (1 800 769-2512) pour désactiver ce service.

Assistance aux Assurés

Pour vous renseigner sur les multiples avantages et assurances mentionnés dans ce guide :

Au Canada et aux États-Unis : 1 800 533-2778

De l'extérieur du Canada et des États-Unis, appelez à frais virés au 905 816-2581

ATS/téléimprimeur : 1-800 ROYAL 1-8 (1 800 769-2518)



Banque Royale

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada.

‡ Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

† Des frais d'accès et des frais sur opérations peuvent s'appliquer.

* Les avances de fonds, y compris les retraits en espèces à un GAB, peuvent être effectuées jusqu'à concurrence de votre limite de crédit disponible et de votre limite quotidienne. Il n'y a pas de période sans intérêt pour les avances de fonds, ce qui signifie que les intérêts courent à partir du moment où l'avance est consentie jusqu'à ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez. Des frais sur avances de fonds pourraient s'appliquer selon le type d'avance de fonds. Pour obtenir plus de détails, veuillez consulter la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit Affaires RBC Banque Royale.

¹ Cette couverture est souscrite par Aviva, Compagnie d'Assurance Générale au Québec et par la Compagnie d'assurance RBC du Canada dans le reste du Canada.

² Assistance aux Assurés Inc. décline toute responsabilité à l'égard de la prestation des services de particuliers ou d'entreprises mis à votre disposition pour vous aider.

Toutes les assurances comportent des restrictions et exclusions. Veuillez consulter le certificat d'assurance ci-joint pour connaître tous les détails complets des couvertures d'assurance offertes par votre carte.